

La chaîne de la VAE

Si le candidat à la VAE arrive avec son univers personnel (son expérience, ses représentations, son projet...), il va vite basculer dans les différentes strates de la chaîne des acteurs et découvrir des situations successives inédites que sont les étapes du parcours VAE : information conseil avec les PRC, positionnement – recevabilité - accompagnement avec les valideurs/certificateurs, évaluation avec le jury. Chaque phase du processus a ses règles, ses langages, ses procédures. Le candidat va devoir les assimiler, les suivre pour produire ce qui est attendu par chacun des acteurs (preuves de son expérience, ressources à utiliser, rédaction du dossier ou préparation à une situation de travail reconstituée et à l'entretien avec le jury...). Le candidat est amené à vivre au moins cinq situations de transactions avec ses interlocuteurs « professionnels ». Toute une combinaison de facteurs va, de fait, influencer l'engagement de la personne qui agit tout en apprenant.

Le parcours de VAE

Un nouvel espace-temps

Ce n'est pas l'Anapurna, ni même l'Aneto, plutôt la pente douce d'un contrefort pyrénéen : la voie d'accès du pic de la VAE. Le parcours du candidat s'est bien aplani au fil du temps et offre désormais des abords plus riants.

Parcours, sous ce terme un rien rocailleux on a peut-être du mal à imaginer une longue Garonne tranquille ! Il y a mille façons de l'aborder. Il fluctue, selon le statut du candidat, son secteur d'activité, son niveau de diplôme, la certification visée...

Nous choisissons d'évoquer ici les notions de temps et d'espace indissociables du parcours professionnel du candidat.

Dans la VAE il n'est jamais trop tard !



Le chemin de la VAE paraît long, car non linéaire. Mais il rouvre les portes du diplôme, à tout moment, au cœur même des activités du candidat. C'est le paradoxe de la VAE. Si le temps de la démarche est souvent vécu comme un frein ou un obstacle,

il peut devenir un allié, une fois replacé dans une trajectoire professionnelle. Car le candidat met à profit cette rétrospective sur son parcours, cette mise en abyme demandée par le dispositif, pour faire le point sur ses compétences et son projet personnel en devenir.

Si on a raté la marche de l'école, dérapé sur le diplôme ou simplement différé son obtention, il est toujours possible d'attraper l'escalator de la VAE pour décrocher le fameux sésame. Avec la VAE il est toujours temps !

Car l'activité professionnelle génère du savoir et de la compétence qui se bonifient avec les années, ceux-là mêmes décrits dans les référentiels d'activité et de certification.

Le processus de VAE, avec cette plongée dans un futur antérieur, apparaît alors comme une des composantes et même comme un des moteurs de son cheminement professionnel, au même titre que les périodes d'activité ou de formation.

Un candidat peut viser une certification qui pourrait n'être qu'une étape pour accéder à un cursus, un concours, une formation.

.../...

Le point de vue de...

André Chauvet,
Directeur de André Chauvet Conseil



De multiples changements, rapides et brutaux - augmentation de la mobilité choisie ou subie, discontinuité des parcours professionnels, réinterrogation régulière des choix de chacun - nous amènent à faire de la notion de parcours un élément central dans la réflexion collective sur les appuis à proposer à chacun. Construire une stratégie d'évolution professionnelle, cela suppose d'articuler en permanence projets, ressources, contraintes, avec les possibilités offertes par l'environnement. Sur ce plan, l'ingénierie des parcours est un enjeu central. Elle suppose à la fois une réflexion élargie des personnes sur d'autres voies et une capacité d'adaptation permanente du système pour accompagner ces démarches singulières.

L'observation de parcours intégrant une démarche VAE nous éclaire aujourd'hui sur les stratégies possibles, les combinaisons adéquates, les temporalités envisageables. Comme si la notion de parcours nous permettait de mettre en scène des temps (immédiat, différé) et des espaces (cheminer, avancer). Cela montre bien que la VAE, au-delà de la certification qu'elle permet, est un dispositif au service de l'évolution professionnelle. Un parcours, c'est un réservoir d'expérience à explorer sans cesse pour lui donner sens et forme, l'argumenter, permettant ainsi d'évoluer. D'autre part, la singularité des parcours peut générer solitude et doute chez la personne. Ai-je fait le bon choix ? Arriverai-je au terme de la démarche ? L'ingénierie d'un parcours, c'est aussi faciliter des situations d'échanges, développer la mobilisation par la solidarité, le partage. Car un parcours est une persévérance à entretenir dans un monde où la responsabilisation accrue peut renforcer certaines vulnérabilités donc des renoncements, dans une société incertaine où la garantie n'est pas de mise, la prévision difficile. Prévoir, non, bien sûr, mais anticiper, sûrement. Accompagner et faciliter les parcours, c'est concilier la nécessaire prise en compte des aspirations de chacun dans l'immédiateté et l'urgence mais également fournir un appui méthodologique et faciliter une réflexion sur des perspectives différées dont il s'agit de tracer les contours dès aujourd'hui.

.../...

Il sollicite alors la VAE au même titre que d'autres dispositifs dans une perspective de qualification tout au long de la vie et de sécurisation de son parcours.

Tout est alors affaire de stratégie, la VAE servant de sésame.

On assiste peut-être à une nouvelle ingénierie des parcours où la personne ne cesse de se questionner sur sa trajectoire, et au-delà de la certification, de « mettre au travail » son projet professionnel et sa mobilité. Cette dernière, comme le souligne le sociologue Serge Jamgotchian, « n'est-elle pas le signe des mutations à l'œuvre quant à notre rapport à l'espace et au temps » ? (ASH, n° 2643).

Le candidat à la VAE se retrouve bien au cœur de ces questions de mobilité et de parcours et ressemble de plus en plus à « l'être du trajet » qu'évoque le philosophe Paul Virilio.

De l'espace individuel à l'espace collectif

Si le dispositif se joue du temps, qu'en est-il de la démarche elle-même ?

La VAE est d'abord un droit individuel. Chaque parcours est unique, mais aussi complexe. Comment se retrouver en effet dans la jungle des certifications, des procédures, des financements, des formations complémentaires... ?

Le législateur a prévu d'informer, de conseiller et d'accompagner le candidat. Et c'est là, sur le même palier de cette construction nouvelle que se rejoignent les deux espaces, individuel et collectif.

La plupart du temps, l'entrée dans la démarche est individuelle, d'où la nécessité d'informations et de conseils adaptés pour conforter (ou non) le candidat dans son projet.

Si le dispositif est le même pour tous, chaque expérience est singulière et méritée, à ce titre, une attention particulière. Une fois cette première étape franchie, le candidat entre dans le vif du sujet, car il va devoir faire un retour sur lui-même, inhabituel dans les autres cursus de qualification. Bien peu de personnes sont préparées à cette lecture rétrospective de leurs parcours professionnels.

On assiste à une nouvelle ingénierie de parcours où le candidat questionne sa trajectoire professionnelle.

Un accompagnement du candidat est donc nécessaire, prévu par chaque certificateur. 70 % des candidats accompagnés obtiennent, en effet, l'intégralité du diplôme contre 50 % pour ceux qui ne le sont pas.

Il peut revêtir plusieurs formes : accompagnement simple ou renforcé, atelier personnalisé, simulation d'entretien avec le jury.... Certains publics en difficulté peuvent bénéficier d'appui renforcé. Des plateformes spécifiques d'accompagnement ont été mises en place en région Midi-Pyrénées. Elles réunissent plusieurs organismes de formation, notamment dans le secteur sanitaire et social.

La VAE se met aussi à l'heure des nouvelles technologies... Ainsi le Dava a mis en ligne un logiciel d'accompagnement à distance, permettant à des candidats isolés ou éloignés d'intégrer des espaces personnalisés de soutien. Le candidat va devoir intégrer à sa démarche personnelle les outils mis à sa disposition par les acteurs, faire des allers-retours entre ces derniers et lui, pour matérialiser sa trajectoire. Grâce à eux il va pouvoir sonder les différents temps de son parcours professionnel et écrire le dossier de présentation de son expérience.

Reste que chaque personne a un parcours qui lui est propre. Le candidat qui explore ainsi sa vie professionnelle pourrait faire sienne cette phrase du poète Henri Michaux dans « Passages » : « J'écris pour me parcourir ». C'est bien le but du dispositif : comprendre les événements passés, éclairer le présent et mettre en perspective le futur.

Hélène Guéhéneuc

La VAE, ce sont les candidats qui en parlent le mieux !

Jacqueline, 47 ans, Diplôme d'Etat d'Aide-soignante (09)

Depuis 2010, grâce à son diplôme d'Etat d'Aide-soignante acquis par la VAE (VAE partielle + formation), Jacqueline exerce en milieu hospitalier, ce qu'elle visait depuis le début de sa carrière. Son diplôme lui permettra d'accéder au concours interne d'Infirmier.

« J'ai fait fonction d'Aide-soignante pendant 18 ans. Sans diplôme je ne pouvais être titularisée. Je voulais être reconnue et pouvoir prendre moi-même les décisions dévolues à mes collègues. Je me suis lancée dans une démarche de VAE en 2006, jalonnée de complications administratives : financement, justificatifs... Apporter les preuves du « faisant-fonction » prend beaucoup de temps. Je me suis présentée devant le jury, fin 2007. J'ai pu valider 3 modules sur 8. N'ayant pas l'expérience hospitalière qui me permettrait de valider les 5 autres modules, j'ai passé un concours pour intégrer l'école d'infirmières de Pamiers. J'ai démissionné de mon poste et j'ai suivi les modules de la formation d'Aide-soignante pendant un an. La reprise d'école, c'était une réussite pour moi qui en avait été éloignée. Major de ma promotion j'ai obtenu les modules qui me manquaient et, en juillet 2009, le diplôme d'Aide-soignante ».

Christiane, 53 ans, Artisan Peintre en bâtiment (65)

Le titre professionnel de Peintre en bâtiment, obtenu en un mois par la VAE, permet à Christiane de reprendre l'entreprise familiale.

« Je travaille depuis 1982, avec mon mari, dans notre entreprise de peinture. J'ai 10 ans d'expérience en tant que conjoint collaborateur. Mon mari partant à la retraite, je souhaitais reprendre l'entreprise. Mon diplôme initial n'avait rien à voir avec le secteur, je devais donc obtenir un diplôme de peintre en bâtiment pour être enregistrée à la Chambre de métiers. La fermeture de l'entreprise était imminente, il m'était impossible d'intégrer la formation de 6 mois qu'on me proposait. L'Afpa de Tarbes m'a orientée vers une VAE. A partir du 15 octobre 2008, j'ai commencé à constituer mon dossier sur Internet. J'ai été accompagnée dans ma démarche par l'Afpa de Toulouse. Les premières dates de sessions de jury étant à Montauban, l'épreuve de mise en situation professionnelle a eu lieu là-bas. A la mi-novembre 2008, j'ai obtenu le titre professionnel de peintre en bâtiment. Tout cela s'est fait très rapidement : en un mois j'ai obtenu la VAE et je me suis retrouvée à la tête de mon entreprise ! »

Myriam, 41 ans, BTS Assistante de gestion et Caferuis (09)

Les deux diplômes que Myriam a obtenus par la VAE vont lui permettre d'intégrer un poste de chef de service dans son établissement ou de cadre dans une autre structure.

« Pendant plus de 10 ans je travaille dans le commerce, en tant que caissière puis gérante de magasins. Un arrêt d'activité puis une période de chômage m'amènent à un bilan de compétences puis à une démarche de VAE. Avec le Cibc de l'Ariège, PRC en VAE, nous ciblons un diplôme correspondant à mon expérience, le BTS Gestion PME-PMI, que j'obtiens en totalité par la VAE. J'intègre alors la fonction publique hospitalière, avec le statut d'adjoint administratif. Pendant ces 6 dernières années j'assume des responsabilités dans la gestion administrative et les ressources humaines. Aucun poste de cadre hospitalier n'étant ouvert, je m'oriente, avec l'aide du Cibc, vers une nouvelle VAE et nous ciblons cette fois le diplôme du Caferuis (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale), correspondant aux compétences nouvellement acquises. Je suis accompagnée par le même organisme que lors de ma première démarche. En décembre 2010, le jury m'octroie 4 modules sur 6. Forte de cette validation partielle, je compte acquérir les modules manquants en intégrant une formation. La validation totale de mon diplôme doit avoir lieu fin 2011. La VAE est une expérience très riche. C'est beaucoup de travail, mais psychologiquement cela fait un bien fou ! »

Pour aller plus loin...

Informez les candidats sur la démarche de VAE et consultez les témoignages détaillés

Le parcours balisé en 12 étapes



www.cariforef-mp.asso.fr

> Espace public > valider son expérience

Découvrez d'autres témoignages de VAE

Le portail de l'Opalia et du Fongecif – Midi-Pyrénées



www.votrediplomeparlexperience.info

> Midi-Pyrénées

Bi | | et

Alter ego

Visite aux éléphants ou Volonté affichée d'évoluer, Va à l'école ou Vis avec espoir, ou autre Voyage artistique épatant... du fond de cet inventaire à la Prévert surgit la VAE propulsée par le moteur de recherche. Ce sigle, qui pour être ânonnant n'en est pas moins vaillant, se prête volontiers aux jeux de mots, à commencer par ce dernier : « Je de mots », puisque c'est l'exercice que l'on demande au candidat, mettre en mots son expérience personnelle. « Je » est un autre. La personne se suit, s'observe, se décrit. Cette traque continuelle du « je » par l'autre, ce « je t'aime moi non plus » accompagne le candidat et son double jusqu'à l'ef/fusion finale des deux protagonistes dans le dossier de preuves à la mémoire éléphantine, où, enfin arrivé au port, le candidat pourrait s'adresser à celui qui était encore sur le quai il y a peu, cet autre soi-même, en ces termes : V A E ! « Votre Alter Ego » !

Hélène Guéhéneuc

Les Points relais conseil & le suivi renforcé des candidats



Remise des diplômes aux travailleurs handicapés de l'Esat Jean Carrio

Cibc, PRC de la Haute-Garonne

Jean Vissuzaine, coordonnateur VAE du Cibc Haute-Garonne : « Suivre le candidat tout au long de son parcours permet de réduire les abandons, nous l'avons testé avec VAE Puissance 2 de l'Agefos-PME ».

Comment se déroule l'expérimentation de VAE Puissance 2 ?

L'Agefos-PME voulait soutenir ses entreprises adhérentes désireuses d'épauler leurs salariés en démarche de VAE. Le rôle des interlocuteurs relais est de sécuriser le parcours des candidats. Pour cela, le Cibc Haute-Garonne base son intervention sur l'information conseil et un nouveau rôle de pivot entre les candidats, les certificateurs et l'Agefos-PME. Dans la phase de construction du projet, les salariés participent à des ateliers méthodologiques. Nous y abordons la constitution du livret 1, les référentiels, l'organisation du temps... Ensuite, nous restons en contact par courriel, téléphone, rendez-vous. Après le jury, en cas de validation partielle, nous réalisons un plan d'action pour finaliser le parcours : propositions de formation, échéancier, coût...

Quels sont les résultats ?

En 2009 et 2010, nous avons suivi 28 salariés. Résultats : 10 validations totales et 11 démarches en cours. 2 personnes ont reporté leur VAE et 5 autres ont abandonné. Pour Midi-Pyrénées, 85 candidats ont été suivis par l'ensemble des interlocuteurs relais de VAE Puissance 2, alors que l'Agefos-PME finançait jusque là une vingtaine de parcours VAE par an. 32 personnes sont en phase de construction de projet, 44 préparent le dossier et le jury. 10 validations totales ont été obtenues. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : cet appui renforcé est un soutien efficace pour le candidat.

Cibc, PRC du Tarn-et-Garonne et du Lot

Cécile Doulut, référente pour la VAE collective de l'Esat Jean Carrio, nous confie : « le PRC était le fil rouge pour tous les acteurs de ce parcours ».

Quels étaient les objectifs de cette action ?

Valoriser l'expérience professionnelle de travailleurs handicapés de l'Esat (Etablissement d'aide par le travail), géré par l'Adapei du Tarn-et-Garonne. 10 personnes visaient le titre professionnel d'Agent de restauration. 8 l'ont obtenu en totalité et 2 partiellement. Ces résultats sont le fruit d'un partenariat entre l'Esat qui a organisé la disponibilité des candidats, la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle pour le financement, l'Agefos-PME en tant que certificateur et accompagnateur, l'entreprise de travail adapté La Ruhe pour la pratique du restaurant self service et le Cibc (Centre interinstitutionnel de bilans de compétences).

Etait-ce un nouveau rôle pour le PRC ?

Oui, car nous avons soutenu les travailleurs handicapés et fait le lien entre les acteurs : il était aussi important de rassurer les candidats que de coordonner l'action. Nous avons rencontré chaque personne pour expliciter la démarche et lever les inquiétudes, aplanir les difficultés rencontrées par les partenaires... 9 mois après le début de l'action, une cérémonie de remise des titres professionnels a été organisée, en présence des familles.

Et en 2011 ?

Nous avons proposé cette action à plusieurs Esat du Lot. Aujourd'hui, les moniteurs d'ateliers d'un établissement reçoivent des personnes susceptibles d'être concernées par la VAE. Ce projet devrait démarrer à Figeac au premier semestre 2011.

Propos recueillis par Dara Chuard

Au sommaire du prochain numéro L'expérience sociale dans la VAE

Pour recevoir **L'avisVAE**

Recevez l'édition papier en retournant le bulletin d'adhésion au CarifOref Midi-Pyrénées

[Rubrique > Adhérez au CarifOref](#)

Téléchargez la revue sur notre site Internet : www.cariforef-mp.asso.fr

[Rubrique > Les revues du CarifOref](#)